

MAIRIE
DE
SUCCIEU
ISERE

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42
Fax 04 74 92 07 16
mairie@succieu.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JANVIER 2017

Etaient présents : BARRAL Baptiste - BARRAL-JOANNES Anne-Laure
BOUILLOT Didier - CLOT Bernard - DOUILLET Alain - DUPERRET Christophe
FIHMAN Cécile - GAGET Patrick - GALLOIS Brigitte - PAQUIER Corinne
PERRICHON Marie-Madeleine - PREYNAT Guylène - SORLIN Julia - VIAL
Guillaume

EXCUSÉ : VEYET Richard (pouvoir à Anne-Laure BARRAL-JOANNES)

SECRETAIRE DE SEANCE : PAQUIER Corinne

Le compte rendu du conseil municipal du 9 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

1 - URBANISME

✓ **Information sur les chiffres de population de Succieu**

Suite au recensement, la commune de succieu compte 744 habitants au 1^{er} janvier 2017. Le chiffre de la population totale se décompose en 723 habitants pour la population municipale (résidents) et de 21 personnes « comptées à part », c'est à dire qui n'habitent pas la commune mais conservent une domiciliation à Succieu. La croissance de la population en 8 ans est de 64 habitants.

✓ **Délibération sur l'usage ou le retrait de la cabine téléphonique de Succieu**

Orange prévoit de retirer les cabines téléphoniques d'ici fin 2017, suite à la couverture de la téléphonie mobile. La commune est sollicitée pour le retrait de ce matériel.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour le retrait de la cabine téléphonique dans les meilleurs délais.

✓ **Information sur la numérisation du PLU**

Depuis le 3 décembre 16, le PLU est numérisé. Ce travail a été fait par le cabinet d'urbanisme et a été vérifié par les services de la CAPI. Il est consultable par les professionnels et les particuliers sur le site « géoportail de l'urbanisme ».

2 - VOIRIES

✓ **Délibération sur la sécurité routière à proximité du stade**

L'adjoint à la voirie signale que des automobilistes passent sur le côté du ralentisseur positionné devant la salle des fêtes. Les automobilistes roulent sur un terrain cultivé et privé. Il est inacceptable de voir cette incivilité se faire.

Mr Le Maire rappelle que l'augmentation du trafic de transit a conduit à protéger plus particulièrement ce secteur à l'occasion des travaux de voirie décidés en 2016, par la mise en place d'un système de ralentisseurs pour la sécurité des enfants qui attendent le bus,

pratiquent un sport sur le stade ou simplement qui jouent ou se promènent à proximité de leur domicile.

La limitation de vitesse est définie à 50 km/h par les panneaux d'agglomération sur l'ensemble du hameau du Genevey, incluant la rue de la Garine et la rue du Grand Verger. Elle est abaissée à 30 km/h sur la rue du stade.

Ces règles entrent dans la politique de sécurité routière de la municipalité. Presque tous les hameaux de la commune sont désormais délimités comme « agglomération » au sens du code de la route (Le Maillet, Buffières et le Bégot, le Village, les Routes, Le Javet, le Charnier et le Gapillon, le Genevey englobant le Chazal la rue de la Garine et le Grand Verger), c'est-à-dire limités à 50 km/h.

3 - COMMUNICATION-VIE ASSOCIATIVE-CULTURE

✓ Bilan du bulletin communal 2017

Le bulletin communal annuel a été distribué. La composition de cette édition a plu dans son ensemble. La publicité présente sur le bulletin atténue le coût de sa réalisation. Des remerciements sont adressés à l'ensemble des annonceurs que nous recommandons à l'ensemble de la population. Remerciement à l'ensemble des membres de la commission pour son travail.

✓ Procédure d'organisation du marché « court-circuit » du 12 mai 2017.

Les deux éditions du marché ont montré la demande de produits émanant de producteurs.

Remerciement aux différents acteurs pour la réalisation de cette manifestation, ainsi qu'à Yannick Bron et la municipalité de Sérezin-de-la-Tour pour leur aide.

Après en avoir débattu, le Conseil décide de maintenir l'appellation « marché de producteurs ».
12 Pour 2 Abstentions 1 Contre

✓ Procédure d'organisation de la fête de la musique 2017

La Fête de la Musique est organisée à la suite du spectacle de fin d'année de l'école et de la Kermesse organisée par le Sou des Ecoles. Cette association tient ainsi la buvette de la fête de la musique. La question est posée de l'intérêt de maintenir les concerts organisés ce jour-là.

Après en avoir débattu, le Conseil décide de maintenir l'organisation de la Fête de la Musique, dans les mêmes conditions, notamment budgétaires, que les années précédentes.
8 Pour 4 Abstentions 3 Contre

✓ Constitution de la commission de fleurissement de la commune

Il est proposé de créer une commission de fleurissement de la commune dont les membres sont Anne-Laure BARRAL-JOANNES, Marie-Madeleine PERRICHON, Julia SORLIN, Alain DOUILLET. Elle aura pour mission d'organiser le concours de « maisons fleuries » sur la commune. La commission va élaborer un règlement qui sera communiqué lors de la diffusion d'un prochain compte-rendu de conseil municipal.

4 – INTERCOMMUNALITE

✓ **Délibération sur la création d'un service commun d'archives.**

Ce sujet est reporté à une autre réunion, dans l'attente de l'avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion 38.

✓ **Information sur le plan local de l'habitat**

Le plan local de l'habitat (PLH) de la CAPI est en discussion pour sa phase 2 (2017-2022). Il définit les objectifs de production de logements sur le territoire, qualitativement et quantitativement. Il se réfère aux critères du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale Nord-Isère).

L'objectif du premier PLH était de 1000 logements par an sur la CAPI. Il s'avère nécessaire de l'ajuster par rapport à la réalité du marché de la construction. Une discussion est engagée à l'échelle du territoire pour ajuster ce chiffre et mutualiser les objectifs de constructions de logements notamment sur les secteurs « villages » et « périurbains ».

Le 20 janvier une conférence des maires aura lieu pour valider un scénario d'évolution de la population de la CAPI, qui conditionnera cette deuxième phase du PLH.

✓ **Information sur le plan de lutte contre l'ambrosie de la CAPI.**

Pour rappel un comité de pilotage de lutte contre l'ambrosie est en place dont Brigitte GALLOIS fait partie au titre de la municipalité de Succieu. La CAPI propose de définir un plan d'actions type, à mettre en place dès les premières fauches en juin, pour tenter d'éradiquer cette plante invasive et allergène des bords de route et des espaces publics. Cet objectif sera à intégrer dans les cahiers des charges des entreprises assurant la prestation de fauchage.

Une « journée citoyenne d'arrachage » pourrait être organisée en juillet.

✓ **Délibération sur la proposition d'adhésion à un service commun DSI (services informatiques)**

Un service commun des Services Informatiques (DSI) au niveau de la CAPI se met en place, pour regrouper les communes souhaitant y adhérer. Un audit des équipements et des besoins de chaque commune est proposé dans un premier temps. La prestation comprend une journée de diagnostic pour la commune de Succieu. Le tarif journalier s'élève à 344 €. Il est précisé qu'il ne sera pas accordé aux communes d'adhérer à ce service au coup par coup. Sa mise en place est prévue au 1^{er} janvier 2018.

Il est soumis au vote cette prestation : 2 Pour 13 Contre.

✓ **Information sur le déploiement de la fibre sur le territoire de la CAPI dans le cadre du plan départemental THD**

L'entreprise CIRCET a commencé à déployer les câbles pour la mise en place de la fibre optique, dans le cadre du Plan Très Haut Débit du Conseil Départemental de l'Isère. Pour autant, ce plan ne prévoit pas la mise en place de la fibre sur la commune de Succieu avant trois ans. Un système par WIFI est mis en place dans l'attente. Le vice-président du Département en charge du dossier sur le territoire de la CAPI apportera de nouvelles informations dans les prochaines semaines.

✓ **Venue du président de la CAPI le 26 janvier**

Les thèmes à aborder sont listés par le conseil municipal, ils seront transmis au président de la CAPI.

5 - QUESTIONS DIVERSES

1. Dossier du distributeur de pain : contact est repris avec le boulanger qui nous a proposé ce service, afin de déterminer les conditions nécessaires à sa mise en place et la faisabilité du projet.
2. Le container positionné par l'ASSTF : il a été constaté que certains enfants grimpent sur le container et pénètrent à l'intérieur. Il est demandé à l'association de mettre en sécurité rapidement ce matériel afin d'éviter tout accident avant sa réfection.

COMMUNIQUE MAIRIE

Journée défense et citoyenneté (JDC) :

Cette journée doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16^e et 25^e anniversaire. Elle permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'Etat (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez présenter votre certificat de participation à la JDC ou votre certificat d'exemption. Si vous attendez de recevoir votre convocation à la JDC, vous pouvez justifier de votre situation au moyen d'une attestation provisoire. Pour prouver la régularité de votre situation en matière de recensement, vous devez avoir l'attestation remise par la mairie au moment de votre recensement

Les filles et garçons nés en entre janvier 2001 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille.

VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS CULTURELLES

Associations	Date	Evénement	Contact
ASSTF	28/01/2017	Soirée tartiflette	Annie BELONY ☎ 06 31 98 65 28
	29/01/2017	ASSTF/TREVOUX	
	19/02/2017	ASSTF/VENISSIEUX	Dominique PAGES ☎ 06 72 81 00 30
SPORT NATURE SUCCIEU	Voir calendrier sur site	Sorties Vélos, VTT et marche nordique www.sportnaturesuccieu.fr	Stéphane BOVAGNE ☎ 06 50 42 88 95
ACCA	19/02/2017	Four à pain Centre village	Jean-François ARMANET ☎ 06 25 74 50 53

CHEZ NOS VOISINS DU VAL D'AGNY

Samedi 21 janvier 2017 – 20h30 – Eglise de Nivolas-Vermelle – Concert avec l'harmonie de Bourgoin-Jallieu.

Samedi 4 février 2017 à 20h30 – Théâtre – Le langage des sentiments par la Troupe de Chatonnay

Nid'Energie, une centrale villageoise de production d'électricité solaire

Un projet ancré dans le territoire

NID'énergies s'étend sur les communes du Nord-Isère Durable

CAPI

Bourgoin-Jallieu, Châteaufort, Chézeneuve, Crachier, Domarin, Eclos-Badinières, Four, La Verpillière, Les Eparres, L'Isle d'Abeau, Maubec, Meyrié, Nivolas-Vermelle, Ruy-Montceau, Saint-Alban-de-Roche, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Savin, Satolas et Bonce, Sérézine-de-la-Tour, Succieu, Vaulx-Milieu, Villefontaine



Les Vallons de la Tour

Dolomieu, Cessieu, Faverges de la Tour, La Chapelle de la Tour, La Tour du Pin, Le Passage, Rochetoir, Saint-Clair de la Tour, Saint-Didier de la Tour, Saint-Jean de Soudain

Transition énergétique en Nord-Isère



Credit photo : CAPI



Une société

Un premier projet

Une initiative citoyenne avant tout !

Envie de participer au projet ? Des questions ?

- Un site internet <http://www.centralesvillageoises.fr/>
- Contact mail de la société nidenergies@centralesvillageoises.fr
- Contact tel Christelle CLAUDE – 06 31 37 53 99

Le projet bénéficie du soutien technique et logistique de



GESTION DURABLE
DE L'ÉNERGIE
en Isère

Centrales Villageoises
raee

Produire ensemble

des énergies renouvelables, c'est possible !



Les **centrales villageoises** constituent un nouveau mode de développement des énergies renouvelables : participatif, respectueux de l'environnement, techniquement et économiquement solide, garantissant des retombées économiques locales.

Calendrier de la collecte tri sélectif 2017 (sacs jaunes)

janvier	février	mars	avril	mai	juin
D 1 Jour de l'An	M 1 Ella	M 1 Cendres	S 1 Huques	L 1 Fête du Travail	J 1 Justin
L 2 Basile	J 2 Prés. du Seigneur	J 2 Charles le Bon	D 2 Sandrine	M 2 Boris	V 2 Blandine
M 3 Geneviève	V 3 Blaise	V 3 Guénolé	L 3 Richard	M 3 Jacques/Philippe	S 3 Kévin
M 4 Odilon	S 4 Véronique	S 4 Casimir	M 4 Isidora	J 4 Sylvain	D 4 PENTECÔTE
J 5 Édouard	D 5 Aqathe	D 5 Carême	M 5 Irène	V 5 Judith	L 5 L. de Pentecôte/Igor
V 6 Melaine	L 6 Gaston	L 6 Colette	J 6 Marcellin	S 6 Prudence	M 1 Norbert
S 7 Raymond	M 7 Eugénie	M 7 Félicité	V 7 Jean-Baptiste de la Salle	D 7 Gisèle	M 7 Gilbert
D 8 Épiphanie	M 8 Jacqueline	M 8 Jean de Dieu	S 8 Julie	L 8 VICTOIRE 1945	J 8 Médard
L 9 Bap. du Seigneur/Alix	J 9 Apolline	J 9 Françoise	D 9 Rameaux/Gautier	M 9 Pacôme	V 9 Diane
M 10 Guillaume	V 10 Arnaud	V 10 Vivien	L 10 Fulbert	M 10 Solange	S 10 Landry
M 11 Paulin	S 11 N.-D. de Lourdes	S 11 Rosine	M 11 Stanislas	J 11 Estelle	D 11 Trinité/Barnabé
J 12 Tatiana	D 12 Félix	D 12 Justine	M 12 Jules	V 12 Achille	L 12 Guy
V 13 Yvette	L 13 Béatrice	L 13 Rodrigue	J 13 Ida	S 13 Rolande	M 13 Antoine
S 14 Nina	M 14 Valentin	M 14 Mathilde	V 14 Vendredi Saint	D 14 Fête Jeanne d'Arc	M 14 Élisée
D 15 Remy	M 15 Claude	M 15 Louise	S 15 Paternite	L 15 Denise	J 15 Germaine
L 16 Marcel	J 16 Juliette	J 16 Bénédicte	D 16 PÂQUES	M 16 Honoré	V 16 Jean-François Régis
M 17 Roseline	V 17 Alexis	V 17 Patrice	L 17 L. de Pâques/Anicet	M 17 Pascal	S 17 Hervé
M 18 Prisca	S 18 Bernadette	S 18 Cyrille	M 18 Parfait	J 18 Éric	D 18 F. des Pères/F. St Sacr.
J 19 Marius	D 19 Gabin	D 19 Joseph	M 19 Emma	V 19 Yves	L 19 Romuald
V 20 Sébastien/Fabien	L 20 Aimée	L 20 Herbert	J 20 Odette	S 20 Bernardin	M 20 Silvere
S 21 Aqnes	M 21 Pierre Damien	M 21 Clémence	V 21 Anselme	D 21 Constantin	M 21 Rodolphe
D 22 Vincent	M 22 Isabelle	M 22 Léa	S 22 Alexandre	L 22 Émile	J 22 Alban
L 23 Bernard	J 23 Lazare	J 23 Mi-Carême/Victorien	D 23 Georges	M 23 Didier	V 23 Sacré-Cœur
M 24 François de Sales	V 24 Modeste	V 24 Catherine de Suède	L 24 Fidèle	M 24 Donatien	S 24 Jean-Baptiste
M 25 Conversion de St Paul	S 25 Roméo	S 25 Annonciation	M 25 Marc	J 25 ASCENSION	D 25 Prosper
J 26 Paule/Pauline	D 26 Nestor	D 26 Lénise	M 26 Alida	V 26 Bérenger	L 26 Anthelme
V 27 Angèle	L 27 Honorine	L 27 Habib	J 27 Zita	S 27 Augustin de C.	M 27 Fernand
S 28 Thomas d'Aquin	M 28 Mardi gras	M 28 Gontran	V 28 Valérie	D 28 Fête des Mères/Germain	M 28 Irénée
D 29 Gildas		M 29 Gwladys	S 29 Catherine de Sienne	L 29 Aymar	J 29 Pierre/Paul
L 30 Martine		J 30 Armande	D 30 Souv. des Dép./Robert	M 30 Ferdinand	V 30 Martial
M 31 Marcelle		V 31 Benjamin		M 31 Visitation	

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
S 1 Thierry	M 1 Alphonse	V 1 Gilles	D 1 Thérèse de l'E.-I.	M 1 TOUSSAINT	V 1 Florence
D 2 Martinien	M 2 Julien	S 2 Ingrid	L 2 Léger	J 2 Défunts	S 2 Viviane
L 3 Thomas	J 3 Lydie	D 3 Grégoire	M 3 Gérard	V 3 Hubert	D 3 Avenir
M 4 Florent	V 4 Jean-Marie Vianney	L 4 Rosalie	M 4 François d'Assise	S 4 Charles Borromée	L 4 Barbara
M 5 Antoine-Marie	S 5 Abel	M 5 Raissa	J 5 Fleur	D 5 Sylvie	M 5 Gérald
J 6 Marietta	D 6 Transfiguration	M 6 Bertrand	V 6 Bruno	L 6 Léonard	M 6 Nicolas
V 7 Raoul	L 7 Gaétan	V 7 Reine	S 7 Serge	M 7 Carine	J 7 Ambroise
S 8 Thibaut	M 8 Dominique	V 8 Nativité de N.-D.	D 8 Pélagie	M 8 Geoffroy	V 8 Immaculée Conception
D 9 Amandine	M 9 Amour	S 9 Alain	L 9 Denis	J 9 Théodore	S 9 Pierre Fourier
L 10 Ulrich	J 10 Laurent	D 10 Inès	M 10 Ghislain	V 10 Léon	D 10 Romaric
M 11 Benoît	V 11 Claire	L 11 Adelphe	M 11 Firmin	S 11 ARMISTICE 1918	L 11 Daniel
M 12 Olivier	S 12 J.-F. de Chantal	M 12 Apollinaire	J 12 Wilfried	D 12 Christian	M 12 Corentin
J 13 Henri/Joël	D 13 Hippolyte	M 13 Aimé	V 13 Géraud	L 13 Brice	M 13 Lucie
V 14 FÊTE NATIONALE	L 14 Evard	J 14 Croix Glorieuse	S 14 Juste	M 14 Sidoine	J 14 Odile
S 15 Donald	M 15 ASSOMPTION	V 15 Roland	D 15 Thérèse d'Avila	M 15 Albert	V 15 Ninon
D 16 N.-D. du Mont Carmel	M 16 Arnel	S 16 Édith	L 16 Edwige	J 16 Marguerite	S 16 Alice
L 17 Charlotte	J 17 Hyacinthe	D 17 Renaud	M 17 Baudouin	V 17 Élisabeth	D 17 Gaël
M 18 Frédéric	V 18 Hélène	L 18 Nadège	M 18 Luc	S 18 Aude	L 18 Gaiien
M 19 Arsène	S 19 Jean Eudes	M 19 Émilie	J 19 René	D 19 Tanguy	M 19 Urbain
J 20 Marina	D 20 Bernard	M 20 Davy	V 20 Adeline	L 20 Edmond	M 20 Théophile
V 21 Victor	L 21 Christophe	J 21 Matthieu	S 21 Céline	M 21 Prés. de la Vierge Marie	J 21 Pierre Canisius
S 22 Marie-Madeleine	M 22 Fabrice	V 22 Maurice	D 22 Solomé	M 22 Cécile	V 22 Françoise-Xavière
D 23 Brigitte	M 23 Rose	S 23 Constant	L 23 Jean de Capistran	J 23 Clément	S 23 Armand
L 24 Christine	J 24 Barthélemy	D 24 Thécia	M 24 Florentin	V 24 Flora	D 24 Adèle
M 25 Jacques le Majeur	V 25 Louis	L 25 Hermann	M 25 Crépin	S 25 Catherine d'Alexandrie	L 25 NOËL
M 26 Anne/Joachim	S 26 Natacha	M 26 Côme/Damien	J 26 Dimitri	D 26 Christ-Roi	M 26 Étienne
J 27 Nathalie	D 27 Monique	M 27 Vincent de Paul	V 27 Émilie	L 27 Séverin	M 27 Jean l'Apôtre
V 28 Samson	L 28 Augustin	J 28 Venceslas	S 28 Simon/Jude	M 28 Jacques de la Marche	J 28 Innocents
S 29 Marthe	M 29 Sabine	V 29 Michel/Gabriel	D 29 Narcisse	M 29 Saturnin	V 29 David
D 30 Juliette	M 30 Fiacre	S 30 Jérôme	L 30 Bienvenue	J 30 André	S 30 Roger
L 31 Ignace de Loyola	J 31 Aristide		M 31 Quentin		D 31 Sainte Famille